

Anatole Leroy-Beaulieu et la « question juive »

Le sujet de ce numéro 8 des *Cahiers Anatole Leroy-Beaulieu, Juifs de Russie et d'URSS*, est le plus adéquat qu'on puisse imaginer avec l'œuvre de l'auteur de *L'Empire des Tsars et les Russes*. Car si Anatole Leroy-Beaulieu a consacré des pages classiques aux juifs de l'empire russe dans cet ouvrage, il s'est aussi intéressé à la « question juive » et à l'antisémitisme, particulièrement en France. A l'antisémitisme car c'est l'existence de ce phénomène dans la France contemporaine qui pose à ses yeux un problème qui mérite d'être analysé pour essayer de le dissiper : c'est la tâche que se fixe *Israël parmi les nations* publié en 1893. Anatole Leroy-Beaulieu se définit comme Français et comme chrétien. En tant que chrétien il affirme que : « Guerres de races ou guerres de classes, les jalousies des foules ne sauraient se couvrir de la robe du Christ ». Et en tant que Français il soutient qu'il ne faut pas abandonner le « legs séculaire de la Révolution » et que la France doit rester fidèle à « sa tradition de Justice et de Liberté ». Un type de discours qui n'est pas original et qui ne diffère pas de celui de la grande figure du libéralisme français, Alexis de Tocqueville, pour qui la Révolution et son message d'égalité était un prolongement de celui du christianisme, mais qui a évidemment une résonance spécifique en raison de sa date, celle de l'Affaire Dreyfus, et de son auteur, un des fondateurs de l'Ecole Libre des sciences politiques.

Anatole Leroy-Beaulieu qui se représente la France comme portant des valeurs qui sont à l'opposé de celles que prônent l'antisémitisme, lequel crée des « catégories » entre les habitants, assigne à l'antisémitisme une origine qui ne découle pas de son « génie national » mais qui est exogène et trouve son principe dans deux foyers. L'un est l'Allemagne, la « vieille Allemagne », « imbuë d'esprit de castes et prompte aux querelles confessionnelles, mais aussi la « nouvelle » « toute gonflée de l'orgueil de la race et dédaigneuse de ce qui n'est point tudesque. » L'autre foyer de l'antisémitisme est la Russie. Il vaut la peine de citer en entier les lignes que Leroy-Beaulieu lui consacre :

L'antisémitisme peut aussi se réclamer de la Russie, de cette énorme et informe Russie demeurée, dans ses steppes et ses forêts, à l'écart des grands courants de la vie moderne ; de la sainte Russie orthodoxe, à demi orientale, à demi asiatique, qui cherche l'unité nationale dans l'unité religieuse, et ne fait pas toujours meilleur visage au catholique et au luthérien qu'à l'israélite ; de cette Russie autocratique qui diffère de nous par toutes ses institutions et par toutes ses conditions économiques, politiques, religieuses ou sociales (*Israël parmi les nations*, p. III).

L'antisémitisme en France est donc pour partie d'origine allemande et pour partie une « copie » de la Russie. L'analyse de l'antisémitisme dans l'empire russe telle qu'elle est conduite dans *L'Empire des Tsars et les Russes* contient, du reste, des références à la France, discrètes mais significatives. Ainsi Leroy-Beaulieu fait-il un parallèle entre certains aspects de l'antisémitisme russe et la vague d'antisémitisme européen en Algérie qui culminait en 1898. On sait que son frère Paul Leroy-Beaulieu fut un de ceux qui cherchèrent à transformer le statut des Algériens musulmans en élargissant leur droit à la citoyenneté, et qu'il se heurta aux députés d'Algérie qui représentaient une population qui était à la fois hostile à un accroissement des droits politiques des musulmans – en gros limités à ce moment à une participation réduite aux conseils municipaux – et qui poussa à l'extrême l'antisémitisme au moment de l'Affaire Dreyfus, jusqu'au massacre en foule de juifs : pogroms. Et cette situation perdurera : c'est chez les citoyens français d'Algérie, notamment en Oranie où ils étaient

nombreux à être d'ascendance espagnole catholique, que le Parti populaire de Doriot trouve son plus grand taux d'adhésion et les lois antijuives de l'Etat français s'y déploient sans entraves – le témoignage de Jacques Derrida, parmi beaucoup d'autres, rappelle les modalités concrètes du « racisme d'Etat » (pour reprendre la formule de Michel Foucault) en Algérie.

L'antisémitisme d'Etat et ses soutiens populaires – qu'on pense aux campagnes antisémites contre Léon Blum, ou, tout aussi violentes si on se rappelle qu'elles se situent après le nazisme, contre Pierre Mendès France, sans évoquer des situations plus récentes - fait du reste douter de la pertinence de l'analyse d'Anatole Leroy-Beaulieu quant au caractère importé de l'antisémitisme en France. Sur la longue durée de l'histoire on peut se demander si l'éloge de Moïse par Rousseau, la figure de l'Abbé Grégoire ou le moment de la Révolution française, ne dissimulent pas la permanence d'un antisémitisme aux racines chrétiennes qui se manifesta notamment lors de l'épisode la Réforme protestante : l'accusation portée contre les calvinistes d'être des juifs peut apparaître comme symptomatique d'une latence de l'antisémitisme - ou antijudaïsme peut-on dire mais à condition de ne pas oublier que le second alimente le premier – dans certains courants du catholicisme français. Bref, on peut se demander si Anatole Leroy-Beaulieu n'est pas trop prompt à rechercher les causes de l'antisémitisme français dans l'orthodoxie russe, alors qu'il pourrait mener une enquête plus précise sur les origines autochtones de cet antisémitisme.

On peut par ailleurs souligner qu'il prend soin d'analyser le Talmud, dans son contenu, mais pour faire apparaître que ce texte qui pouvait déconcerter un chrétien était pourvu d'un sens et qu'il ne fallait donc pas le lire selon un principe qu'on appellerait aujourd'hui anthropocentrique. Point clef. Car la soi disant absurdité du Talmud fut pour l'antijudaïsme chrétien du moyen âge, chez Pierre le Vénérable, comme dans celui de l'Europe moderne, en Italie par exemple, un des ressorts clefs de l'antisémitisme : aveugle la Synagogue l'était ne pas avoir reconnu la divinité du Christ, mais inhumains seraient les juifs de prêter crédit aux textes absurdes, voire « bestiaux » du Talmud¹. Que Leroy-Beaulieu commence sa réflexion dans *L'Empire des Tsars et les Russes* par un soulignement de la valeur du Talmud par rapport à un univers donné de représentations, par une affirmation de son sens dans certaines sphères de la culture juive, est typique de ses modes de raisonnement – qu'on retrouve dans toute son œuvre – et qui relève bien à la fois d'une méthode de type sociologique et d'un refus de rejeter parmi les barbares ceux qui pensent autrement.

L'auteur de *L'Empire des Tsars et les Russes*, s'il fait des références claires à l'Algérie coloniale dans cet ouvrage, renvoie aussi à un texte d'Ernest Renan de 1883 : « Le Judaïsme comme Race et comme Religion ». Renan y affirme notamment à propos de la « race » juive » :

Cette race que l'on considère comme l'idéal de l'*ethnos* pur se conservant à travers les siècles par l'interdiction des mariages mixtes, a été fortement pénétrée d'infusion étrangère, un peu comme cela a eu lieu pour toutes les autres races.

Anatole Leroy-Beaulieu remarque, au passage, que Renan, paradoxalement, conteste que les Juifs forment une race alors qu'il a au contraire soutenu globalement la division de l'humanité en races. Il suffit de citer ici quelques lignes de la *Réforme intellectuelle et morale de la France* :

La nature a fait une race d'ouvriers, c'est la race chinoise [...]; une race de travailleurs de la terre, c'est le nègre [...]; une race de maîtres et de soldats, c'est la race européenne. (*Réforme intellectuelle et morale de la France*, in *Œuvres*, p. 390).

¹ Ainsi que le perçoit Pierre le Vénérable au XIIIe siècle

Et l'on peut rappeler que Renan a adopté le terme de « race » après la révolution de 1848 et qu'en réalité il semble n'avoir fait d'exception quant à la catégorisation de l'humanité en race qu'à deux nations : la France et les Juifs. Tout en notant l'existence de conversions de groupes entiers au judaïsme – ce qui exclut une homogénéité héréditaire - Leroy-Beaulieu déclare, néanmoins, qu'il ne suit pas totalement Renan dans sa thèse sur l'absence d'homogénéité chez les Juifs et il insiste sur la ressemblance physique de la population juive de Russie selon un schéma qui n'est pas éloigné de celui de l'Abbé Grégoire : soumis aux mêmes conditions les individus acquièrent des caractères communs ce qui expliquerait, spécialement, que les juifs auraient moins de force physique que d'autres groupes de la population russe.

On pourrait commenter plus longuement ces analyses, mais on peut noter que Leroy-Beaulieu n'est pas dans une logique raciste puisque les traits qu'il attribue aux Juifs sont présentés comme des effets du milieu et qu'ils sont réversibles.

Mais le texte de Renan « Le judaïsme comme race et comme religion » a eu au moins un autre lecteur au statut radicalement différent de celui d'Anatole Leroy-Beaulieu : Lénine. Sans reprendre ici dans leur ensemble les éléments de la position de Lénine quant à la « question juive », on peut rappeler qu'un de ses traits constants est de refuser aux juifs le statut d'une « nationalité » ce qui aurait ouvert un droit à l'existence des juifs en organisation politique spécifique. L'argumentation de Lénine est d'autant plus virulente qu'il lui faut à la fois combattre une organisation qui existe avant même la naissance du Parti Ouvrier Social Démocrate Russe – le Bund est créé en 1897 à Vilnius, le POSDR un an plus tard en 1898 à Minsk avec le Bund comme l'un de ses éléments constitutifs – et que la composition sociale du prolétariat dans l'empire russe fait que les ouvriers juifs y étaient une majorité relative, voire absolue, dans certaines villes. Fasciné par l'idée de l'« unité de la volonté », dont il fait le principe essentiel de la « multiplication de la force » nécessaire pour l'emporter dans la lutte contre l'autocratie, Lénine se bat contre tout ce qui peut conduire à légitimer le principe d'un parti rassemblant sur un mode fédérateur des éléments hétérogènes. Il ne faut donc pas qu'il existe une nation, un peuple juif ou une race juive qui donnerait un fondement à un parti constitué d'un groupe géorgien, d'un groupe letton, d'un groupe russe etc., même si dans la réalité Lénine doit accepter l'hétérogénéité de la social-démocratie de l'Empire russe sur une base nationale, mais pour lui sur le plan des principes d'organisation c'est une aberration. Mais son combat pour l'« unité de la volonté » dans le parti est redoublé par la compétition pour la conquête des ouvriers juifs : reconnaître, par exemple, l'existence d'un antisémitisme dans la classe ouvrière ce serait favoriser le Bund et perdre une potentialité d'accroître la force du parti en y agrégeant des ouvriers juifs de la « zone de résidence ». En tout cas il est clair que pour Lénine il est exclu de faire des concessions quant au mode d'organisation du parti pour en augmenter les effectifs : « l'unité de la volonté » qui conduit à faire de l'« épuration » le principe organisateur essentiel du parti est la règle suprême.

D'où l'appui que l'auteur de *Que Faire ?* va chercher chez celui de *La Vie de Jésus*. Le texte de Renan « Le judaïsme comme race et comme religion » est utilisé par le leader bolchevik pour refuser aux juifs leur prétention à constituer un parti spécifique. L'argument que les juifs ne sont pas une race concourt, avec d'autres, à discréditer, leur revendication d'un organisation spécifique.

Ce ne sont pas seulement les particularités nationales, mais même les particularités raciales des Juifs que rejette la science moderne qui met au premier plan les particularités de l'histoire des Juifs.¹

Ce faisant Lénine accepte, implicitement, l'existence des races : cela n'aurait pas de sens de s'appuyer sur le fait que les juifs ne constituent selon la « science moderne » pas une « race » si l'on considérait que cette notion est vide de sens. Le syllogisme de Lénine est : si les juifs étaient une race, il serait légitime qu'il existe un parti révolutionnaire spécifique des juifs, or ils ne sont pas une race (comme le montre Renan), donc un parti révolutionnaire juif n'a pas d'existence légitime.

Faut-il rappeler que Lénine en utilisant le terme de « race » et en acceptant implicitement l'idée de race ne peut être *ipso facto* taxé de « racisme » tant la notion de race, de son temps, est liée à des connotations floues, mais elle en a aussi de très précises dans l'aire culturelle où est forgé le faux antisémite, *Le Protocole des Sages de Sion*. Par ailleurs le combat de Lénine contre le Bund a pesé d'un grand poids dans l'histoire soviétique notamment parce qu'en 1913 Lénine a demandé l'aide de Joseph Staline qui avait l'avantage d'être géorgien sous la forme du fameux texte : « Le marxisme et la question nationale ». Pour démontrer que les juifs n'étaient pas une nation, Staline fit de l'existence d'une paysannerie, liant la population au sol, un des traits nécessaires à l'existence en tant que « nationalité ». Il s'agissait de contrer la reprise par le Bund et par les mencheviks du mot d'ordre d'« autonomie culturelle », importée des théoriciens autrichiens, spécialement Otto Bauer (qui du reste imaginait les juifs de l'empire austro-hongrois essentiellement en voie d'assimilation et, donc, ne relevant pas du processus de reconnaissance d'une « autonomie culturelle). Mais trente ans plus tard lorsque Staline salue, le 9 mai 1945, la défaite du nazisme comme l'aboutissement de « la lutte séculaire des peuples slaves pour leur existence » contre les envahisseurs « allemands » et la tyrannie allemande, il est bien dans une sémantique de la guerre des races. Et si, en novembre 1944, il a affirmé que « l'idéologie de l'égalité en droit de toutes les *races* et nations » (souligné par nous) s'est affirmée en URSS, il affirme, fin mai 1945, que le « peuple russe » a été la « force dirigeante de l'Union soviétique parmi tous les peuples » qui la composent pendant la guerre. Et l'on ne développera pas ici l'épisode de la mobilisation des intellectuels juifs, dans le Comité antifasciste juif, puis leur élimination ni l'épisode du complot des « médecins en blouse blanche », sinon pour rappeler comment le régime soviétique a pu faire de l'antisémitisme un de ses ressorts.

A la fin de ce numéro (p. 97) on trouvera un bref rappel de l'œuvre du critique littéraire, spécialiste, de la littérature russe juive – dont on peut dire qu'il a formé la notion - Simon Markish. Fils du poète Peretz Markish exécuté, comme d'autres membres du comité, en 1952, Simon Markish est notamment l'auteur d'un ouvrage sur Vassili Grossman, l'auteur de *Vie et destin* (traduit en français par Alexis Berelowitch) qui a codirigé avec Illya Ehrenbourg, *Le Livre noir*. Ce livre fut interdit d'impression en Union soviétique : le régime refusait qu'on puisse considérer comme spécifique, et encore moins unique « le destin et la mort des juifs » de Russie. La simple mention de ce point suffit à refuser qu'on oppose comme deux antagonistes radicaux communisme et nazisme : l'occultation de la Shoah dans le pays où sévirent les Enzgruppen devrait être expliqué par ceux qui, au nom de la multiplicité supposée des communismes, n'analysent pas la présence de l'antisémitisme sous des formes ouvertes ou larvées dans la totalité des partis communistes européens, qu'ils soient ou non au pouvoir. C'est le point sur lequel porte un texte issu d'une conférence organisée en 2000 par Bogumil Jewiewski à l'université de Cape Town (p. 83). Mais cette occultation de

¹ Lénine, « La Situation du Bund dans le parti » in *Œuvres*, t. 7, p. 98 (souligné par Lénine). Je me permets de renvoyer sur ces points à la fois à *Le Léninisme*, 2^e ed., PUF, 1998, et *Races et Racismes de Platon à Derrida*, Plon, 2004 où l'on trouvera des développements plus substantiels.

l'extermination des Juifs en URSS est aussi présentée à travers l'étude par Gabrielle Chomentowski d'un cas singulier, celui de scènes qui font apparaître la réalité de l'extermination des Juifs dans le film de Serge Bondartchouk, *Le Destin d'un homme* (p. 77).

Quatre autres contributions, plus développées, sont issues de la participation de doctorants de l'IEP de Paris à la Convention organisée par l'Association for the Study of Nationalities à New York en avril 2004, dans une session dont la discutante était Lisbeth L. Tarlow, directrice adjointe du Davis Center for Russian and Eurasian Studies de l'Université de Harvard. Les titres de ces textes comportent tous le terme « identité » : Sarah Fainberg, « The Search of a New Jewish Identity in Response to Soviet Discrimination » ; Bella Zisere, « Transformations de la communauté et de l'identité juives après la Perestroïka : exemple de la Lettonie », Lisa Vapné, « Persistance et changements dans l'identité des Juifs en Biélorussie depuis la fin de l'URSS », Olivia Gomolinski, « La question de l'identité juive à travers la personnalité du dirigeant bolchevique Solomon Lozovski (1878-1952) ».

On sait la difficulté de la notion d'identité et qu'elle est tirée vers deux pôles épistémologiques et sociologiques.

Dans l'un, l'identité d'un individu ou d'un groupe est une permanence qui a la stabilité d'une substance : ainsi classes ou races peuvent être définies par des caractères permanents, objectifs, qui permettent des catégorisations essentialistes : même sous un regard historique les entités semblent déployer des attributs qui les caractérisent depuis toujours et à jamais, et du même coup lois sociales et lois de la nature sont pensées comme similaires. Ainsi Engels (et Lénine à sa suite) considèrent que Marx a donné les lois du « développement » historique comme Darwin a donné les lois de l'« évolution » des espèces.

A un autre pôle, l'identité est présentée comme l'effet d'une construction sociale où les propriétés des individus et des groupes sont conçues comme le résultat d'actions involontaires ou délibérées d'agents : les entités sociales sont des représentations qui sont comme les ombres sur le mur de la caverne de Platon, mais sans « chose en soi » : les juifs n'existent que dans la mesure où il existe des antisémites (c'est la thèse de Sartre qui le conduit à se ranger nettement du côté du sionisme), lesquels n'existent pour certains que parce qu'il existe des juifs dont beaucoup sont commerçants ou petits entrepreneurs (c'est la thèse de certains nihilistes russes à la fin du XIX^e siècle).

Ces deux pôles peuvent se retrouver chez les mêmes auteurs dans des configurations compliquées : ainsi pour Lénine les koulaks sont par essence de la « vermine », mais les ouvriers en Russie ne peuvent accéder à la conscience de leur identité que par l'action du parti politique porteur de la conscience de classe sociale-démocrate et l'on aboutit à la thèse que les seuls ouvriers qui sont effectivement des prolétaires sont ceux qui sont membres du parti et, très logiquement, un typographe ou un cheminot menchevik ne sera pas considéré comme un membre de la classe ouvrière. A l'inverse on va nier radicalement que les juifs constituent une nation puisque pour former une nation il faut avoir un ancrage territorial, une sorte de base substantielle. Pas de nation sans classe paysanne, donc pas de nation juive puisqu'il n'y a pas de paysannerie juive. C'est ce point qui au cœur de la théorie de la nation chez Staline en 1913, que Lénine applaudit comme on le sait. L'exigence d'une « nature » juive permet de nier l'existence d'une spécificité juive puisque cette « nature » est introuvable.

Il est nécessaire pour sortir de ces oppositions entre l'ontologie de la réalité sociale comme nature et l'ontologie de la construction sociale de la réalité, de penser la réalité sociale comme une construction : une langue n'a pas le même statut qu'une molécule chimique mais on ne peut pas lui ôter une identité qui fait que la compétence à produire des énoncés en français est autre chose que la compétence à produire des énoncés en russe. Et l'on peut aussi soutenir que la capacité des hommes à écrire et parler renvoie à un équipement cognitif universel dans

l'espèce. On peut affirmer à la fois qu'il existe une espèce humaine et qu'elle est composée de groupes divers. Que ces groupes aient une histoire – et que par exemple les juifs d'URSS aient engagé un processus complexe de (re)construction identitaire dans les années 1970 - ne signifie pas que cette identité sociale serait fragile, illusoire ou arbitraire. Et l'on sait que les tenants de la « construction » de la réalité sociale en arrivent à ne plus accepter, mais sans le reconnaître, comme catégories que des catégories négatives à leurs yeux : « pouvoir », « domination », réduisant la volonté de savoir à une volonté de pouvoir.

Bien sûr on ne suppose pas ici que les quatre articles où il est question de l'identité des juifs d'URSS et de Russie reflètent une même théorie sociale : un des points qui caractérise l'Ecole doctorale de l'IEP de Paris est la diversité des approches qu'elle favorise en multipliant les échanges entre doctorants, la mobilité internationale, les espaces de discussion et aussi l'interdisciplinarité. Celle-ci a été particulièrement mise en œuvre dans la thèse soutenue en 2004 par Amandine Regamey qui s'intitulait : « Dérision et politique en URSS. Le rire contre la légitimité du pouvoir soviétique ». On trouvera ici, avec un article intitulé « Histoires drôles politiques et représentation des Juifs soviétiques », une illustration de ce travail original.

Enfin divers comptes rendus d'ouvrages sur les juifs de Russie et d'URSS doivent permettre au lecteur de ce *Cahier* d'en prolonger les analyses et les réflexions.

On comprend aussi qu'il recèle les possibilités de nouveaux travaux et développements. Les études sur les juifs de l'Empire russe, de l'URSS et de l'Europe post communiste sont un domaine où les chercheurs, enseignants et thésards de Sciences Po poursuivent leurs travaux, activement.

